



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMU
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉ**

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_093-DE

SÉANCE DU 22 MAI 2018

2018-05-093 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 16 mai 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCUIT , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIFE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean-Luc DARQUEST, Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, James SEYNAT, Michel VACHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ADMINISTRATION GENERALE
COMMUNICATION DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DES
ACTES JURIDIQUES PRIS DEPUIS LA SÉANCE DU 3 AVRIL 2018

En application de la délibération n°2017-01-007 du 9 janvier 2017 et de la délibération n°2017-01-017 en date du 31 janvier 2017 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau a été amené, conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

BUREAU du 23 avril 2018

TRANSPORTS

Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU

B-2018-04-021 : Adhésion de La Cali à l'ANATEEP (association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public)

A l'**unanimité** (11 membres présents ou ayant donné pouvoir), le Bureau communautaire décide :
- d'adhérer à l'ANATEEP pour une cotisation annuelle qui s'élève pour l'année 2018 à 1 500 €,
- d'autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rapporteur : Monsieur Jérôme COSNARD

B-2018-04-022 : ZAE d'Eygreteau : vente du lot 16 à la SARL Brugère Fromentier Plafond Isolation

A l'**unanimité** (11 membres présents ou ayant donné pouvoir), le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :
- vendre le lot 16 à la SARL BRUGERE FROMENTIER PLAFOND ISOLATION ou à toute personne morale de son choix qui se substituera à elle, dans les conditions définies ci-dessus, et sous réserve de l'obtention d'un permis de construire conforme à l'activité présentée et pour lequel l'accord a été donné,
- signer l'ensemble des actes afférents à cette transaction et les autorisations de domiciliation.

B-2018-04-023 : ZAE d'Eygreteau : vente du lot 15 à l'EURL RENARD

A l'**unanimité** (11 membres présents ou ayant donné pouvoir), le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :
- vendre le lot 15 à l'EURL RENARD ou à toute personne morale de son choix qui se substituera à elle, dans les conditions définies ci-dessus, et sous réserve de l'obtention d'un permis de construire conforme à l'activité présentée et pour lequel l'accord a été donné,
- signer l'ensemble des actes afférents à cette transaction et les autorisations de domiciliation.

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE, GENS DU VOYAGE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON, en l'absence de Sébastien LABORDE

B-2018-04-024 : Projet Social et Educatif : Aide au parcours résidentiel, projet expérimental d'accès au logement par la location/sous location

A l'**unanimité** (11 membres présents ou ayant donné pouvoir), le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :
- signer le contrat de prestation et tout document afférent,
- régler le coût de la prestation de service de la manière suivante : 1 500,12 € à la signature du contrat de prestation et 1 500,12 € sur présentation du bilan 2018.

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Madame Catherine VIANDON

B-2018-04-025 : Convention de partenariat dans le cadre du programme des Certificats d'Économie d'Énergie issu de l'appel à projet TEPCV

A l'**unanimité** (11 membres présents ou ayant donné pouvoir), le Bureau
- de dire que la délibération n° B-2018-03-016 est rapportée,
- d'accepter la convention de prestation de service proposée par Certinergy,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention de prestation.

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON, en l'absence de Thierry MARTY

B-2018-04-026 : Actions en faveur de jeunes en milieu scolaire de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : demande de subvention pour l'année 2018 au titre du CISPD

A l'**unanimité** (11 membres présents ou ayant donné pouvoir), le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :
- signer le dossier de demande de subvention pour l'année 2018, et tout autre document y afférent,
- accepter la perception de la subvention.

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Madame ROUX en l'absence de Monsieur Georges DELABROY

B-2018-04-027 : Convention de services partagés avec la mairie de Guîtres- renouvellement 2018

A l'**unanimité** (11 membres présents ou ayant donné pouvoir), le Bureau communautaire décide :
- d'approuver le principe d'un partage de services, au titre de l'année 2018, entre la Cali et la Mairie de Guîtres, basé sur une mise à disposition mutuelle de moyens humains et matériels, dans un souci d'économies d'échelle,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de mise à disposition de services annexée.

SPORTS

Rapporteur : Monsieur Jean Louis ARCARAZ

B-2018-04-028 : Centre aquatique : demande de subvention à l'ADEME dans le cadre du "Fonds Chaleur"

A l'**unanimité** (11 membres présents ou ayant donné pouvoir), le Bureau communautaire décide :
- d'autoriser le Président ou son représentant à déposer une demande de subvention au titre du Fonds chaleur pour un montant de 349 320 euros,
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents afférents.

Le Conseil communautaire, en l'absence d'observations, prend acte de ces actes juridiques et décisions, étant entendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 28 mai 2018
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 28/05/2018

Reçu en préfecture le 28/05/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20180522-2018_05_093-DE